



(rempli par JEN)
 N° IFEE

FORMULAIRE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PRÉALABLE DE PROJETS IMMOBILIERS

Pour déterminer si une évaluation environnementale préalable est nécessaire et pour toute information relative à l'établissement du formulaire, veuillez consulter les Lignes directrices pour l'évaluation environnementale des projets à l'extérieur du Canada (circ. admin. n° 2/98) publiées par la Direction des services environnementaux (JEN) ou communiquer avec cette dernière. Les employés qui remplissent ce formulaire au mieux de leurs connaissances et de leurs capacités ne seront pas tenus personnellement responsables des erreurs ou des omissions commises.

Début de l'évaluation

VEUILLEZ ANNEXER AU BESOIN DES PAGES SUPPLÉMENTAIRES ET LES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

NOM DU PROJET :	
ADRESSE DU PROJET :	CHARGÉ DE PROJET :
	TITRE ET DIRECTION/MISSION :
	N° DE TÉLÉPHONE :

1. Rôle du MAECI dans le projet (cocher TOUS les choix applicables) : *Article 5 de la LCEE*

Promoteur Aide financière Territoire domanial

2. Le projet comprend (cocher TOUS les choix applicables) : *Article 2 de la LCEE*
Définition de «projet»

Construction Entretien/réparation Exploitation
 Démolition Modification/Rénovation Désaffectation
 Abandon

Location (préciser s'il s'agit de la chancellerie ou d'une résidence) *Politique du Conseil du Trésor*
sur les opérations immobilières
 la chancellerie une résidence
 Renouvellement de bail (préciser s'il s'agit de la chancellerie ou d'une résidence)
 la chancellerie une résidence
 Autre _____ *Article 16 de la LCEE*

3. Décrire les principales étapes du projet et les activités connexes.
 (Les principales étapes décrites ici sont reprises à la question 16).